

UNIVERSITE DE BUCUREST

COURS D'ETE

ET

COLLOQUES SCIENTIFIQUES

EUGENIO COSERIU

Professeur à l'Université de Tübingen

ETUDE STRUCTURALE DU CONTENU LEXICAL

SINAIA

25 juillet - 25 août 1971

## L'ÉTUDE STRUCTURALE DU CONTENU LEXICAL

par Eugenio Coseriu  
Professeur à l'Université  
de Tübingen

1.0. Ces dernières années ont vu se multiplier les tentatives d'application des méthodes structurales dans le domaine du lexique. Ces tentatives se sont développées dans quatre directions principales, dépendant de quatre interprétations différentes de la notion et du terme de "structure".

1.1. Dans une première conception, le terme de "structure" s'applique aux configurations des rapports entre des mots (et des séries de mots) dans la totalité du lexique d'une langue à une époque donnée de son histoire, l'analyse portant en principe, non pas sur le contenu sémantique des mots, mais sur les liens associatifs qui les unissent. C'est le point de vue adopté par M. G. Matoré dans sa structuration du "champ" des mots art et artiste en français. Le même point de vue, élargi dans le sens des associations matérielles entre les signes, a été adopté par M. P. Guiraud dans le développement de sa notion de "champ morpho-sémantique", par exemple dans sa structuration du champ morpho-sémantique du mot chat.

La notion de "champ" employée par MM Matoré et Guiraud est évidemment celle de champ associatif, qui ne doit pas être confondue avec la notion de "champ conceptuel" ou "champ lexical" de J. Trier et de M. L. Weisgerber ni avec son interprétation dans la sémantique structurale proprement-dite (Cf. 1.4).

Les "champs" de MM Matoré et Guiraud ne concernent pas la structuration interne du signifié au moyen de traits distinctifs (les oppositions sémantiques), mais les associations externes d'un

signe avec d'autres signes, associations établies par similarité ou par contiguïté; aussi bien des signifiés que (dans le cas de M. Guiraud) des signifiants. Le terme de "configuration" nous paraît mieux approprié que celui de "structure" pour désigner ce type de "champs". En partie, du reste, ils ont trait à des associations concernant les choses désignées par les mots, et non pas les unités linguistiques en tant que telles.

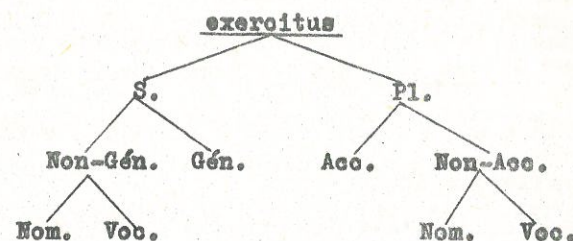
1.2. Dans une deuxième conception, le terme de "structure" s'applique à la configuration des rapports distributionnels entre les unités du lexique et leurs contextes grammaticaux ou lexicaux. C'est la conception adoptée par M.S.Lamb dans sa "linguistique stratificationnelle" et, dans un certain sens, aussi par M. J. Dubois. Ainsi M.Lamb constate que certains entourages grammaticaux imposent - pour la même signification - le choix de certaines formes lexicales en distribution complémentaire; par exemple, en anglais, can apparaît dans le contexte du présent (I can), mais il est remplacé par be able dans le contexte du futur (I will be able); can et be able sont par conséquent deux variantes ("allosemes") d'une seule unité lexicale ("lexème"). Il s'agit évidemment du phénomène bien connu du supplétivisme; Cf. dans le même sens fr. vais - irai - allons (variation du radical dans la conjugaison); lat. bonus - melior - optimus (variation du radical selon le degré de comparaison), all. du musst gehen - du brauchst nicht gehen (remplacement de musst par brauchst dans un contexte négatif). Jusqu'ici la méthode de M.Lamb, tout en établissant que certains éléments d'expression sont à rapporter à une seule unité de contenu, ne tant que tel: elle se limite à constater les variations sur le plan de l'expression. Dans la couche sémantique proprement dite M.Lamb, en utilisant la même méthode, constate par exemple que big représente

en anglais une neutralisation de quatre contenus lexicaux différents ("sememes") à savoir ceux qui apparaissent respectivement dans : big rock, big sister, big fool et he is a big man in our town et dont la distribution est différente (ainsi big<sub>2</sub> - de big sister - n'apparaît pas dans les contextes X is ...., very ...., how .... ? etc.). M.Lamb constate aussi que big<sub>2</sub>, big<sub>3</sub>, big<sub>4</sub> ne peuvent pas être remplacés par large. Dans la conception de l'auteur de ce rapport, la distribution est une manifestation des différences de contenu mais elle ne coïncide pas avec l'identification de ces différences; du reste, dans cette conception, il n'y aurait en anglais qu'une seule unité de contenu big en opposition inclusive avec large.

1.3. Dans une troisième conception le terme de "structure" s'applique à la structure de l'interprétation des signifiants lexicaux, présentée sous la forme d'arbres de dépendances, de la même façon que l'on présente la structure syntaxique. C'est la conception qui se présente dans la soi-disant "sémantique structurale" de J.Katz et J.Fodor et, en général, dans plusieurs formes de la grammaire générative et transformationnelle et qui parfois a été confondue avec la sémantique structurale proprement dite, c'est-à-dire avec l'analyse structurale du contenu lexical. En réalité, pourtant, il s'agit dans la "sémantique" de J.Katz et Fodor, non pas de l'analyse du signifié, mais uniquement de son identification pour un signifiant donné (cf. E.Coseriu, "Zur Vorgeschichte der strukturellen Semantik", in To Honor R.Jakobson, Le Haye, 1967, p.493-494, no.3). Ainsi, en partant, de : The man hit the ball, on arrive en analyse syntaxique jusqu'aux éléments morphématiques (signifiants) combinés dans cette phrase (par exemple jusqu'à b a l l) et l'on se pose ensuite le problème de choisir entre les signifiés lexicaux possibles de ces signifiants (dans le cas de ball : "bal", balle à jouer", "balle de canon"). C'est-à-dire

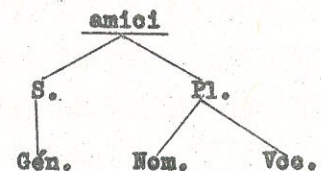
que l'analyse syntaxique établit les éléments morphématiques effectivement combinés, tandis que la soi-disant "analyse sémantique" se propose d'identifier les signifiés lexicaux présents, en éliminant les autres signifiés lexicaux possibles des mêmes signifiants. Le point de départ de cette "sémantique" est par conséquent un signifiant lexical et le problème qu'on pose est celui de son interprétation, c'est-à-dire, celui de l'identification de son signifié. Or, puisque le signe est constitué par un signifiant et un signifié, la "structuration" proposée par cette "sémantique" se réduit à l'identification des signes (disambiguation) : l'on établit, par exemple, qu'il s'agit du signe « ball - "balle à jouer" », et non pas du signe « ball - "bal" ». Il est vrai que cette sémantique ne fait pas de différence entre l'identification du signe et l'analyse du signifié, puisqu'elle emploie précisément des éléments du signifié pour l'identification; mais elle n'est pas une méthode de l'analyse du signifié comme on l'a prétendu, puisqu'elle reste en dehors des rapports de signification et qu'elle n'établit pas de paradigmes du contenu.

Du reste le problème de la disambiguation n'est pas limité à la lexicologie. On peut "désambiguer" aussi en grammaire. Prenons par exemple l'unité (graphématique) exercitus : elle peut être ou bien "singulier" ou bien "pluriel"; si elle est "singulier", elle peut être ou bien "génitif" ou bien "non-génitif", et si elle est "non-génitif", elle peut être ou bien "nominatif" ou bien "vocatif"; si, par contre, elle est un "pluriel", elle peut être ou bien "accusatif" ou bien "non-accusatif", et si elle est "non-accusatif", elle peut de nouveau être ou bien "nominatif" ou bien "vocatif" :



Et l'on peut aussi "désambiguer" des noms propres où, évidemment, l'on n'a pas affaire à des signifiés lexicaux oppositifs (cf. ci-dessous l'exemple S a n t i a g o).

D'autre part, n'étant que structure de l'interprétation, cette "structure" ne correspond pas aux rapports de signification. Ainsi la valeur "nominatif singulier" est différente de celle de "génitif singulier" aussi dans le cas où les signifiants ne coïncident pas, par exemple, dans le cas de a m i c u s - a m i c i, où pourtant le schéma "structural" de l'interprétation ne se présente que pour le signifiant ambigu a m i c i, et non pas pour a m i c u s, signifiant immédiatement interprétable :



En effet ce type de "structure" est toujours différent, selon les homophonies des signifiants et selon les homophones: que l'on considère. Par exemple, pour un signifiant tel que S a n t i a g o, l'on peut se poser tout d'abord le problème : "personne" ou "nom de lieu" ? Ensuite, pour "nom de lieu", on peut se poser l'alternative "montagne" ou "non-montagne" ; pour "non-montagne" : "île" ou "non-île"; pour "non-île" : "province" ou "ville"; pour "ville" : "en Europe" ou "en Amérique"; pour "en Europe" : "en Espagne" ou "

"au Portugal"; pour "au Portugal" : "Santiago do Escoural" ou bien "Santiago do Cacém", et ainsi de suite. Or, l'on peut se demander qu'est-ce que tout cela a à faire avec la structure du signifié en tant que telle et si vraiment quelqu'un ne connaît pas le signifié, par exemple, de S a n t i a g o d e C h i l i , s'il ne sait pas qu'il y a des Santiago ailleurs.

Cette "sémantique" n'est pas erronée, mais elle est parfaitement inutile en ce qui concerne la description des structures et des oppositions sémantiques (en réalité elle suppose ces structures comme déjà connues et les emploie dans l'identification). Elle n'est qu'un a r r a n g e m e n t des signifiés et des acceptions correspondant à un signifiant, c'est-à-dire un aspect de la pratique lexicographique. Et même en tant que pratique lexicographique, elle n'a pas la possibilité de distinguer entre lexèmes (unités sémantiques lexicales), acceptions (variantes sémantiques lexicales) et métaphores. Finalement, puisqu'elle part du signifiant, elle ne peut pas coïncider non plus avec la définition lexicographique vraie et propre. En effet la définition doit indiquer le "genre" et la "différence spécifique", c'est-à-dire le lexème contenant immédiatement supérieur (a r c h i l e x è m e) et les traits distinctifs du lexème considéré par opposition à cet archilexème et à d'autres lexèmes contenus dans le même archilexème (s'il y en a), tandis que la "disambiguation" ne fait qu'identifier un signe sans spécifier son signifié oppositif. Il y a des linguistes qui considèrent la sémantique de Katz et Fodor comme une révolution en sémantique. En réalité elle n'est révolutionnaire que par rapport au bloomfieldisme et, en tout cas, elle n'est pas une révolution en sémantique, puisqu'elle ne concerne pas la structure du plan du signifié : en réalité, elle s'arrête exactement là où la sémantique structurale proprement dite commence.

À propos de la "sémantique" de Katz et Fodor on a aussi parlé de la notion de "champ" lexical (ou sémantique). Ainsi M.E.Nida, Toward a Science of Translating, Leyde, 1964, p.40, après avoir cité l'exemple bien connu de bachelor, écrit: "The semantic field of any lexical item is always much greater than the meaning which occurs within a specific context. In fact, it is precisely the function of the context to specify the particular «terminal meanings» intended by the speaker". Or, il faut remarquer qu'il s'agit ici encore d'une autre notion de "champ" et non pas de la notion classique, comme le croit M.Nida : dans la conception classique (et aussi dans la sémantique structurale proprement-dite) il ne peut pas y avoir de "champ" d'un seul mot, puisque le champ est par définition un paradigme lexical.

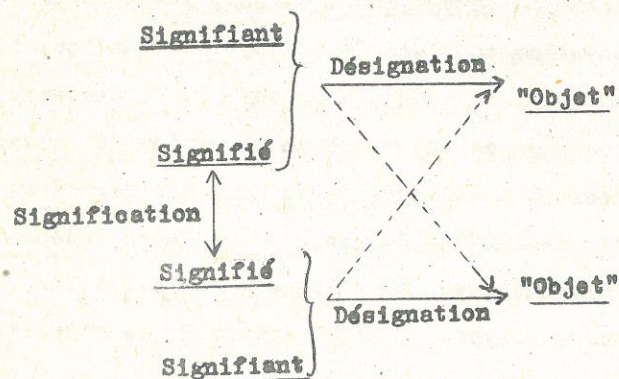
1.4. Finalement, dans une quatrième conception - qui est aussi celle de l'auteur de ce rapport -, le terme de "structure" s'applique à la structure interne du contenu des unités lexicales et il s'agit d'analyser ce contenu en traits distinctifs, de la même façon qu'on le fait en phonologie pour les unités du plan de l'expression (phonèmes). La sémantique qui adopte ce sens - du reste déjà classique - du terme de "structure" nous l'appellerons "sémantique structurale proprement-dite" ou lexématique. Ainsi, les structures qu'elle établit seront-elles appelées "structures lexématiques". Cette sémantique compte parmi ses précurseurs F. de Saussure, L. Hjelmslev, I. Holt et, en ce qui concerne la notion de "champ", J. Trier et L.Weisgerber et a été développée dans les dernières années (à peu près à partir de 1962) - du reste d'une façon indépendante et en partie avec des méthodes différentes - par B.Pottier, A. Greimas, U. Weinreich, J.Lyons et par l'auteur de ce rapport.

1.5. Dans ce qui suit nous allons nous limiter à une présentation succincte de notre propre variante de la sémantique structurale (dans le quatrième sens défini ci-dessus), qui se distingue des autres variantes analogues surtout par le fait qu'elle constitue

jusqu'à présent le modèle théorique le plus complet en ce qui concerne les types de rapports structurés à distinguer dans le contenu lexical. Cette sémantique comprend deux sections principales, à savoir une section de distinctions préalables et une section "constructive", de postulation des types de structures lexématiques.

2.1. Pour ce qui concerne la plupart des distinctions préalables, que nous ne pouvons pas traiter ici - et qui servent d'un côté à faire le départ entre le lexique structuré et le lexique non-structuré et, de l'autre, à délimiter la "langue fonctionnelle" (langue en tant que système linguistique homogène), objet propre de toute discipline linguistique structurale -, nous renvoyons à notre rapport "Structure lexicale et enseignement du vocabulaire", Actes du Premier Colloque International de Linguistique Appliquée, Nancy, 1966, en part. pp.181-210.

2.2. Nous nous limitons à rappeler la distinction particulièrement importante dans notre conception entre les rapports de signification et les rapports de désignation. Les rapports de signification sont des rapports entre des signifiés, tandis que les rapports de désignation sont des rapports entre des signes tout entiers et les réalités extralinguistiques désignées :



Ainsi la désignation de deux signes peut être identique sans que leurs signifiés le soient. Par exemple, les classes désignées par les mots grecs brotós et ánthropos sont identiques (il s'agit dans les deux cas de la classe des "êtres humains"), tandis que les signifiés respectifs ne le sont pas, puisque brotós signifie "homme en tant que non-dieu", tandis que ánthropos signifie "homme en tant que non-animal". Dans la lexématique, il s'agit exclusivement de la structuration des rapports de signification.

Ceci exclut les cas de désignation métaphorique (dont l'étude ne peut être qu'ultérieure à l'établissement des structures lexématiques) et - ce qui est particulièrement important - les cas de "désignation figée". Ainsi le verre d'une lampe à pétrole s'appelle en roumain stiolă, en italien tubo ("tuyau") et en allemand Kugel ("boule"), mais ce sont tout simplement des cas de "désignation figée" qui n'affectent nullement la signification de stiolă, tubo, Kugel; il en est de même pour le "poumon d'acier" qui s'appelle en allemand eiserne Lunge, ce qui n'implique pas nécessairement une différence de signifié entre fr. fer et all. Eisen, ni non plus entre les signifiés de fr. acier et all. Stahl.

2.2.0. Nous insistons en outre sur le fait que le point de vue adopté dans la lexématique sépare cette discipline d'autres disciplines lexicologiques que parfois l'on a appelé aussi "structurales" et qui concernent aussi la "sémantique", au sens large de ce terme.

2.2.1. Tout d'abord le point de vue lexématique ne doit pas être confondu avec le point de vue onomasiologique. Dans l'onomasiologie, le point de départ est un signifié et l'on étudie les rapports entre ce signifié et les différents signifiants qui l'expriment. A notre avis, si l'on exclut les paraphrases, les définitions et le cas particulier des signifiés archilexématiques, ces rapports sont toujours de nature

"interlinguistique" : il s'agit de signifiants appartenant à des langues différentes. Ces langues différentes peuvent être des langues historiques (par exemple : français, italien, espagnol etc.) ou bien des langues fonctionnelles à l'intérieur de la même langue historique (dialectes, niveaux, styles de langues). Ainsi l'exemple invoqué par M. Heger pour justifier l'onemasiologie (s o i x a n t e - d i x opposé à s e p t a n t e) se réfère à des langues différentes à l'intérieur du français. Le signifié connotatif de s e p t a n t e ("belge", "suisse") révèle précisément ce fait et n'appartient pas au signifié lexical dans le sens lexématique : c'est un signifié qui caractérise des systèmes linguistiques tout entiers.

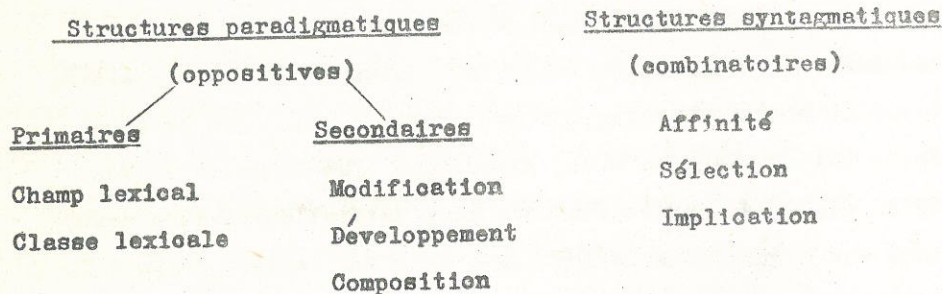
2.2.2. D'autre part, le point de vue lexématique doit être séparé du point de vue sémasiologique. Dans la sémasiologie, le point de départ est un s i g n i f i a n t et l'on étudie les rapports qui unissent ce signifiant aux différents signifiés qu'il peut exprimer. Ces rapports sont "intralinguistiques" dans le cas de l'homophonie (par exemple: fr. [so], "sot", "seau", "sceau" etc.); en dehors de ce cas, ce sont des rapports interlinguistiques concernant aussi des langues historiques différentes ou bien des langues fonctionnelles différentes à l'intérieur de la même langue historique. (Dans ce sens, la "sémantique structurale" de Katz et Fodor n'est évidemment qu'une forme particulière de la sémasiologie).

2.2.3. Ces deux points de vue sont parfaitement légitimes, mais ils sont différents du point de vue lexématique, qui concerne uniquement les signifiés lexicaux d'une seule et même langue fonctionnelle (système linguistique). En outre, ces deux points de vue dépendent à notre avis de la lexématique, puisqu'ils impliquent l'identification d'un ou de plusieurs signifiés lexicaux. Ainsi dans le cas de l'onemasiologie des verbes français se r a p p e l e r - se s o u v e n i r récemment étudié par M. Baldinger, l'opération

lexématique préliminaire et dont dépend tout le reste, c'est la constatation de l'opposition entre "se souvenir" et "se rappeler", et le traitement onemasiologique est possible parce que le point de départ est un signifié archilexématique ("se rappeler"). En effet, un signifié archilexématique peut naturellement être nommé par tous les signifiants lexématiques du champ lexical respectif. Ainsi le signifié "siège" étudié par M.B. Pottier ( t a b o u r e t, c h a i s e, f a u t e u i l, c a n a p é etc.).

2.2.4. Evidemment/<sup>tout</sup> ce qu'on vient de séparer de la lexématique concerne aussi le fonctionnement du langage et doit être étudié. Il ne s'agit pour nous que de distinguer ce qui appartient et ce qui n'appartient pas à la s t r u c t u r e s é m a n t i q u e en tant que s t r u c t u r e d u s i g n i f i é. Tout problème est dans un sens "sémantique", s'il a trait à la signification. Mais tout problème "sémantique" n'est pas l e x é m a t i q u e, s'il ne concerne pas les rapports structuraux paradigmatiques et syntagmatiques des signifiés lexicaux dans un seul et même système linguistique.

3.0. Les structures lexématiques que l'on peut identifier dans le vocabulaire d'une langue sont ou bien p a r a d i g m a t i q u e s ou bien s y n t a g m a t i q u e s. Les structures paradigmatiques à leur tour peuvent être p r i m a i r e s (champs lexicaux et classes lexicales) ou s e c o n d a i r e s (structures de modification, de développement et de composition). Les structures syntagmatiques ou s o l i d a r i t é s peuvent être de trois types, qu'on va appeler conventionnellement : a f i n i t é, s é l e c t i o n et i m p l i c a t i o n. La tableau général des structures lexématiques que nous proposons qu'on distingue est par conséquent le suivant:



3.1. Les structures paradigmatiques. Les structures paradigmatiques sont, dans le lexique, de la même nature que les structures paradigmatiques dans le reste d'un système linguistique. Ce sont des structures constituées par des unités lexicales se trouvant en opposition sur l'axe de la sélection. Ainsi : "bon" - "mauvais", "maison" - "maisonnette", "mourir" - "mortel" sont des oppositions manifestant des structures paradigmatiques. Une structure paradigmatique est primaire si ses termes s'impliquent réciproquement sans que l'un soit primaire par rapport aux autres (ainsi par exemple "jeune" implique "vieux" et "vieux" implique "jeune", mais aucun de ces deux termes n'est primaire par rapport à l'autre). Une structure paradigmatique est secondaire si l'implication entre ses termes est à "sens unique", par ex., dans le cas d'une structure à deux termes, si l'un de ces termes implique l'autre, mais non inversement. Ainsi "maison" - "maisonnette", "mourir" - "mortel", "travailler" - "travailleur" sont des structures secondaires puisque le premier terme de chaque couple est impliqué par le second, mais non inversement (par exemple, la définition du contenu "maison", est indépendante du contenu "maisonnette", tandis que la définition du contenu "maisonnette" englobe nécessairement le contenu "maison").

Il y a deux types de structures paradigmatiques primaires : le champ lexical et la classe lexicale.

3.2.1. Un champ lexical est une structure paradigmatique constituée par des unités lexicales se partageant une zone de signification commune et se trouvant en opposition immédiate les unes avec les autres. Des critères pour la délimitation des champs lexicaux ont été explicitement établis par M. Lyons. Il s'agit toujours des unités lexicales entre lesquelles on a le choix à un point donné de la chaîne parlée. Ainsi, par exemple, si l'on a le contexte : J'ai été à Mayence pendant deux ..., le choix à opérer est limité au paradigme : seconde, minute, heure, jour, semaine, mois, an etc., tandis que des termes tels que arbre, élève, cahier etc. sont exclus du choix. En présentant les choses d'une autre façon, on peut dire aussi qu'un champ lexical est constitué par le terme présent à un point donné de la chaîne parlée et les termes que sa présence exclut. Par exemple, la présence de rouge dans l'expression ceci est rouge exclut blanc, vert, jaune etc. (termes appartenant au même champ), mais non pas des termes tels que grand, petit, long, court etc., appartenant à d'autres champs. Ainsi lat. senex - vetulus - vetus / iuvenis - novellus - novus ou bien esp. viejo / joven - nueva sont des champs lexicaux (dans lesquels toutefois je ne considère que les termes fondamentaux).

3.2.2. Les champs lexicaux sont analogues aux systèmes de consonnes ou de voyelles de la phonologie, étant comme ceux-ci analysables en traits distinctifs. Une unité de contenu lexical exprimée dans le système linguistique (par exemple le contenu "senex" en latin) est un lexème. Un lexème dont le contenu est identique au contenu d'un champ lexical tout entier est un archilexème. Les traits distinctifs constituant les lexèmes peuvent être appelés



des s e s (terme employé, par ex., par M.Pottier).

Cette conception du champ lexical, que nous avons proposée dès 1962, coïncide pour l'essentiel avec la conception de la structure lexicale élaborée presque en même temps et d'une façon indépendante par MM Pottier et Greimas (et, en partie, aussi avec celle de M.Lyons). Dans la pratique toutefois, nous nous séparons aussi bien de M.Pottier, qui propose d'analyser des champs entiers en partant des domaines objectifs de la réalité extralinguistique, que de M.Greimas, qui se propose d'arriver dès le début aux éléments distinctifs minimaux des lexèmes. Nous proposons par contre de partir des oppositions immédiates, par exemple entre deux ou trois lexèmes, d'identifier les traits distinctifs qui opposent ces termes et de "construire" le champ lexical d'une façon graduelle en établissant de nouvelles oppositions entre les termes déjà considérés et d'autres termes. A chaque étape de l'analyse on aura d'un côté des traits distinctifs minimaux, déjà identifiés et de l'autre une valeur commune aux termes considérés, valeur qui pourra à son tour être analysée en des traits distinctifs minimaux et en une valeur commune plus réduite, au moyen de l'opposition à d'autres termes. Ainsi, par exemple, l'on peut partir du groupe allemand :

"sitzen" - "liegen" - "stehen"

où la valeur commune est "position par rapport à une surface" et les traits distinctifs que caractérisent chacun de ces termes correspondent chaque fois à une position différente (représentable par exemple par :       ,       ,       ). Ensuite on peut opposer ce groupe au groupe : "setzen" - "legen" - "stellen", par les traits distinctifs : "stativité" / "dynamicité". Dans une troisième étape, on pourra opposer les six termes considérés au terme "stecken", au moyen des traits "position visible" / "position invisible", et ensuite même les sept termes jusqu'ici considérés au terme "sein", au moyen des traits "position" / "non-position".

Ou bien, après avoir établi les oppositions entre les adjectifs se rapportant à l'âge des êtres ou des choses ("jeune", "neuf", "vieux" etc.) on pourra opposer tous ces adjectifs ensemble aux adjectifs tels que "petit", "grand" etc., en identifiant, dans ce qui dans la première étape était simplement valeur commune des lexèmes considérés, de nouveaux traits distinctifs, tels que "dimension dans le temps" / "dimension dans l'espace". En réalité, ce procédé est analogue au procédé de la phonologie, où l'on a par exemple des oppositions entre des phonèmes tels que p - b - m et, respectivement, entre t - d - n, et l'on oppose ensuite les deux valeurs communes de chacun de ces deux groupes : "bilabialité" / "dentalité".

3.2.3. En effet, si par "structure" on entend la délimitation et l'organisation d'une substance moyennant des unités fonctionnelles qui sont différentes dans des langues différentes, l'on constate à cet égard une analogie parfaite entre la phonologie et le lexique structuré. Par exemple :

Phonologie	
Espagnol	Italien
a	a
e	e
i	i
o	o
u	u

Lexique	
Latin	Espagnol
senex	
vetulus	viejo
vetus	
iuvenis	joven
novellus	
novus	nuevo

(cf. lat. miles senex, canis vetulus, urbs vetus, esp. soldado vieje, perro vieje, ciudad vieja; lat. miles iuvenis, canis novellus, urbs nova, esp. soldado joven, perro joven, ciudad nueva).

Si, par "structure", on entend l'existence d'oppositions distinctives, c'est-à-dire le fait que les unités fonctionnelles se présentent comme formant des groupes, dans lesquels elles sont en partie identiques et en partie différentes et fonctionnent, en vertu des traits différentiels, comme membres oppositifs de ces groupes, on est autorisé à parler de "structures lexicales", puisque, dans ce sens aussi, la situation dans le domaine du lexique est parfaitement analogue à celle du domaine de la phonologie :

Phonologie	Lexique
fr./b/: oral-bilab.-occl.-sonore	"senex" : "vieux" - "pour personnes"
fr./p/: " " - sourd	"vetus" : " " - "pour choses"
cf. <u>bas/pas</u>	(mater)senex / (urbs)vetus

Ou bien(en)latin:

	sourd		sonore			"vieux" / "non-vieux"	
bilabial	p	b	senex	iuvenis	"pour personnes"		
dental	t	d	vetulus	novellus	"pour animaux et plantes"		
vélaire	k	g	vetus	novus	"pour choses"		

Ou encore (en espagnol):

	labial			"adjectif pour l'âge"	
sonore	b		vieje		"vieux"
non-sonore	p	f	joven	nueva	"non-vieux"
	occlusif fricatif		"pour êtres vivants"	"pour choses"	

De même, la condition de la "neutralisation", c'est-à-dire de l'inclusion du membre "marqué" (ou intensif) d'une opposition dans le "non-marqué" (ou extensif), est aussi courante dans le lexique que dans le domaine de la phonologie :

allem.	t	d	dominer	maîtriser
	ext.	int.		
			dissiper	gaspiller
			extensif	intensif

Rat - Rad = [rāt]                      extensif      intensif

Cela veut dire qu'on peut employer dominer, dissiper pour ( au lieu de ) maîtriser, gaspiller, mais non inversement : les montagnes dominant la ville et les ennemis dominant la ville, mais seulement les ennemis maîtrisent la ville, en non pas \*les montagnes maîtrisent la ville (si on le disait, on interpréterait les "montagnes" comme des êtres doués de volonté) ; dissiper les nuages et dissiper une fortune, mais seulement gaspiller une fortune, et non pas \*gaspiller les nuages (si on le disait - ce qui constitue, naturellement, une possibilité stylistique, on interpréterait les "nuages" comme des biens qu'on devrait garder ou, tout au plus, dépenser raisonnablement). C'était aussi le cas des oppositions vetus-vetulus-senex, novus-novellus-iuvenis du latin classique, dans lesquelles vetus, resp. novus étaient les termes extensifs; senex, par exemple, était limité à l'âge des êtres humains et vetus à l'âge des choses, tandis que, s'il ne s'agissait pas de l'âge avancé mais, par exemple, de l'appartenance à une époque ou à une date ancienne ou bien de l'ancienneté professionnelle, on employait vetus aussi pour les êtres humains (cf. Romani senes, "les romains âgés" - Romani veteres, "les anciens Romains"; miles senex, "un soldat âgé" - miles vetus, "un vieux soldat" ). La dé-

termination fonctionnelle du terme non-marqué vetus était, par conséquent, de ce point de vue, purement négative: non pour l'âge des êtres vivants (c'est-à-dire: ou bien pour l'âge avancé, mais, en ce cas, non pour les êtres vivants; ou bien aussi pour les êtres vivants, mais, en ce cas, non pour l'âge en tant que tel). En latin aussi il existait la possibilité stylistique d'employer senex, iuvenis pour les choses, mais justement dans la mesure où on voulait les personnifier (en effet, dans les emplois stylistiques des termes marqués il n'y a pas de "neutralisation", d'empiètement sur le terrain des termes non-marqués, puisque les termes employés conservent leur valeur intensive).

Quant aux circonstances de la "neutralisation", elles sont naturellement différentes, mais cela tient à la nature différente des unités: circonstances de contexte phonique dans le cas des phonèmes et circonstances de contexte sémantique (verbal ou de situation) dans le cas des mots.

Si, par "structure", on entend le fait que les unités fonctionnelles sont analysables sans résidu en éléments différentiels ("traits distinctifs"), on peut aussi parler de "structures lexicales" puisque, à cet égard, l'analogie qu'on constate entre les unités phonologiques et les lexèmes n'est pas moins évidente. Par exemple:

fr. /b/ :	oral-bilab.-occl.-sonore
/p/ :	" " " sourd
/d/ :	" dental " sonore
/t/ :	" " " sourd
/g/ :	" vélaire " sonore
/k/ :	" " " sourd

lat. "senex" :	"adj.pour l'âge"	-	"des pers." - "vieux"
"vetulus" :	"	-	"des animaux et des plantes" "
"vetus" :	"	-	"des choses" "
"iuvenis" :	"	-	"des pers." - "non-vieux"
"novellus" :	"	-	"des animaux et des plantes" "
"novus" :	"	-	"des choses" "

Dans les deux domaines, le remplacement d'un trait distinctif par un autre (commutation) transforme l'unité fonctionnelle affectée en une autre unité, ce qui, dans le cas des unités lexicales, comme il s'agit d'unités à deux plans, doit se manifester aussi sur le plan de l'expression. Ainsi, si dans l'unité /b/ on remplace "sonore" par "sourd", on obtient l'unité /p/; si on remplace "bilabial" par "dental", on obtient /d/. De la même façon, si dans l'unité senex on remplace le trait (sémantique) "pour personnes" par le trait "pour choses", on obtient vetus et, si on remplace "vieux" par "non-vieux", on obtient iuvenis. A première vue, il peut sembler qu'il y ait ici une différence, puisqu'en ne peut pas voir ce qu'on obtiendrait si dans senex on remplaçait le trait "adjectif pour l'âge". Mais il arrive la même chose en ce qui concerne la valeur "consonne" dans les phonèmes /b/, /p/, /d/, etc.: il s'agit, pour ainsi dire, du "substrat" de tout le système, qui, naturellement, ne peut pas être commuté à l'intérieur du système même. Du reste, cela arrive aussi pour les traits "oral" et "occlusif" à l'intérieur du groupe de phonèmes considéré.

Mais au concept de "structure" appartient aussi la possibilité de la répétition des mêmes oppositions dans une série de cas, c'est-à-dire le fait qu'un nombre relativement petit de traits organise tout un "système". Ainsi, l'opposition "sourde"- "sonore" se répète en français plusieurs fois dans tout le système des consonnes: p/b, t/d, k/g, f/v, s/z. On rencontre aussi, dans

le domaine du lexique, des oppositions qui se répètent assez souvent, même dans plusieurs "systèmes" partiels, par exemple : "masculin" - "féminin", "pour êtres vivants" - "pour choses", "pour personnes" - "pour animaux", "grand" - "petit". C'est le cas, par exemple, de l'opposition entre les verbes "aller" - "venir" qui, en espagnol et en portugais, se répète exactement pour les verbes "porter" - "apporter":

	Espagnol		Portugais	
"Terme du mouvement dans l'espace de la 1 <sup>re</sup> personne"	venir	traer	vir	trazer
"Terme dans le reste de l'espace (y compris l'espace de la 2 <sup>e</sup> personne)"	ir	llevar	ir	levar

Cf. esp. ven a verme / voy ahí donde estás, voy a ver a un amigo ; tráeme el libro / mañana te llevo el libro a tu casa, le llevo el libro. Le même cas se présente aussi, pour les mêmes verbes, en roumain et, jusqu'à un certain point, en français, où, toutefois, l'opposition est différente :

	Roumain		Français	
"Terme du mouvement dans l'espace des personnes du discours (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> personnes)"	a veni	a aduce	venir	apporter
"Terme du mouvement dans le reste de l'espace"	a se duce	a duce	aller	porter

Or. tu viens chez moi, je viendrai te rejoindre [soit, là où tu te trouves] / j'irai là-bas le rejoindre; tu m'apportes des livres, je t'apporterais des livres [là où tu te trouves] / il porte des livres à son ami [qui est là-bas].

Aussi constate-t-on que les types d'opposition au moyen desquelles les "champs" lexicaux sont organisés, sont très souvent identiques aux types déjà connus de la phonologie. Ainsi, dans certains champs unidimensionnels, tels que celui de l'exemple allemand de M. Trier : ungedügend - mangelhaft - gedügend - gut - sehr gut ou celui de (gelato) - freddo - fresco - tiepido - caldo - (bollente) en italien (où les contenus unitaires sont, respectivement, "évaluation adjectivale de l'activité scolaire" et "évaluation adjectivale de la température"), les oppositions sont graduelles : leurs termes correspondent à différents degrés de la même "qualité". Dans les champs des noms des couleurs fondamentales dans les langues romanes actuelles, qui sont aussi unidimensionnels, les oppositions sont équipollentes, ce qui signifie que les termes en sont équivalents au point de vue logique (par rapport au contenu commun "couleur") ou bien que chaque couleur s'oppose à toutes les autres (en effet, l'ordre rouge - orange - jaune - vert, etc., n'est pas linguistique - il appartient aux sciences naturelles - et telle couleur, par exemple brun, peut être "fondamentale" au point de vue linguistique et ne pas l'être en physique). En latin, au contraire, le champ des couleurs était bidimensionnel et les oppositions y étaient, dans un sens, équipollentes (distinction des couleurs en tant que telles) et, dans un autre sens, privatives (un terme y présentait le trait distinctif "présence de la lumière" "luminosité", qui manquait chez l'autre) :

Oppositions privatives

Oppositions	{ (- )	"albus" - "candidus"	(+)
équipollentes	{ (- )	"ater" - "niger"	(+)

Dans le champ déjà considéré des adjectifs concernant l'âge, en latin, on a affaire à trois oppositions privatives:

- 1) "vieux" / "non-vieux" : (+) senex-vetulus-vetus / iuvenis-novellus-novus ( - )
- 2) "pour l'âge des êtres vivants" / "non pour l'âge des êtres vivants" : (+) senex-vetulus / vetus ( - ) et (+) iuvenis - novellus / novus ( - ) ;
- 3) "pour l'âge des personnes" / "non pour l'âge des personnes" : (+) senex / vetulus ( - ) et (+) iuvenis / novellus ( - ) .

3.2.4. L'analogie avec la phonologie peut être poursuivie à d'autres égards, mais analogie ne signifie pas identité. En effet, il faut observer qu'il y a des différences très remarquables entre les champs lexicaux et les systèmes de voyelles ou de consonnes :

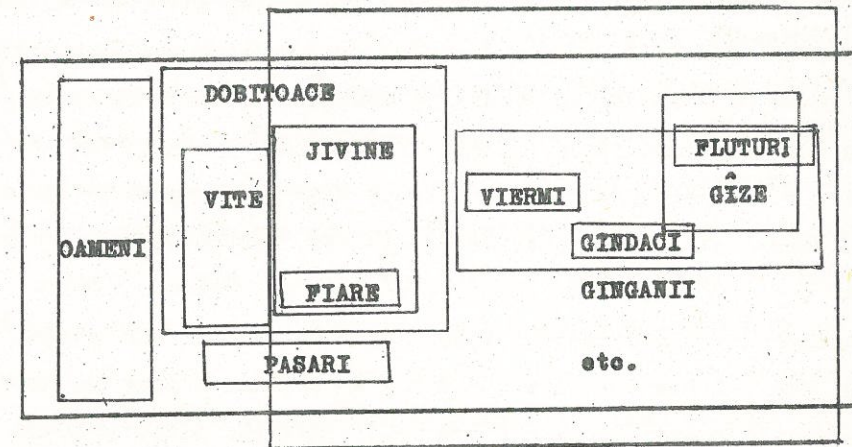
a) Dans les champs lexicaux il peut y avoir des archilexèmes effectivement réalisés à plusieurs niveaux. Ce fait n'est pas inconnu dans la phonologie, mais dans la lexématique les niveaux capables d'être exprimés par des archiunités peuvent être beaucoup plus nombreux. Ainsi le lexème roumain "bou" appartient à l'archilexème "vită", celui-ci à son tour appartient à un archilexème d'un niveau supérieur "dobitoc", à son tour inclus dans l'archilexème "făptură" qui, finalement, est inclus dans un archilexème "ființă". C'est comme s'il y avait dans un système phonologique des archiphonèmes correspondants, par exemple, à toutes les voyelles, ou à toutes les consonnes.

b) Dans le cas de la phonologie, la substance phonique possible n'est pas entièrement organisée par les unités phonologiques d'une langue. Des domaines plus ou moins larges de la substance restent en dehors de la structuration phonique d'une langue donnée. Ainsi, par exemple, la substance ŋ n'appartient à aucun phonème italien : du point de vue de la langue italienne, elle est tout simplement substance phonique non organisée linguistiquement. Il en est autrement pour la substance sémantique lexicale qui, même si elle

n'est pas structurée par des unités lexématiques, peut être structurée par des périphrases occasionnelles ou traditionnelles (cf. roumain cu scaun la cap pour fr. raisonnable ou bien cu dare de mină, cu trageră de mină, cu trageră de inimă, pour it. facoltoso, volenteroso).

e) Dans le lexique, l'on constate souvent des interférences entre des champs différents, avec des archilexèmes existant pour chaque champ. Que l'on considère par exemple les interférences constatées dans le champ lexical roumain făptură ("créature") :

L I G H I O A N E



C'est comme s'il y avait dans un système phonologique des archiphonèmes, par exemple, d'un côté pour tous les phonèmes sourds, de l'autre pour tous les phonèmes occlusifs, pour tous les phonèmes dentaux etc. Ceci dépend du fait que le lexique d'une langue ne constitue pas une classification à étapes successives du type des taxonomies élaborées par les sciences, mais représente en réalité une série de classifications simultanées et différentes, de façon que le même terme <sup>peut</sup> correspondre à plusieurs archilexèmes en même temps.

d) Un lexème peut fonctionner dans plusieurs champs à la fois même sans qu'il y ait différence de niveau entre ces champs. Ainsi fr. *f r a i s*, it. *f r e s c o* fonctionnent d'un côté dans le champ des adjectifs tels que *n e u f*, *n o u v e a u*, *v i e u x* etc. et de l'autre dans le champ des adjectifs se rapportant à la température (*f r o i d*, *c h a u d* etc.). Ce fait est analogue au fonctionnement d'un même phonème aussi bien dans le système des voyelles que dans le système des consonnes de la même langue. Mais il paraît être plus fréquent dans le lexique que dans le domaine de la phonologie.

e) Dans le lexique on peut constater des neutralisations et des syncretismes entre des champs différents. Ainsi, par exemple, fr. *p e t i t*, all. *k l e i n*, peuvent s'appliquer aux enfants (*l e s p e t i t s*, die *K l e i n e n*, par opposition à *l e s g r a n d s*, die *G r o s s e n*), ce qui implique une neutralisation entre le champ de la dimension spatiale et celui de la dimension vitale. D'une façon analogue, fr. *e n f a n t s*, all. *K i n d e r* fonctionnent en même temps dans le champ de la dimension vitale et en tant que termes neutres, respectivement, pour *f i l s* et *f i l l e s*, *S ö h n e* und *T ö c h t e r*, représentant par conséquent un syncretisme entre ces deux champs.

3.3. Une classe lexicale est une classe de lexèmes déterminés par un classème, celui-ci étant un trait distinctif fonctionnant dans toute une catégorie verbale (ou, du moins, dans toute une classe déjà déterminée par un autre classème), d'une façon en principe indépendante des champs lexicaux. Les classes se révèlent dans les combinaisons grammaticales ou lexicales des lexèmes : appartiennent à la même classe les lexèmes qui permettent les mêmes combinaisons lexicales ou grammaticales, ou lexicales et grammaticales en même temps. Ainsi, par exemple, lat. "miles", "rex", "magister" etc. se combinent avec "senex", tandis que "quercus", "canis", "aquila" etc. se combinent,

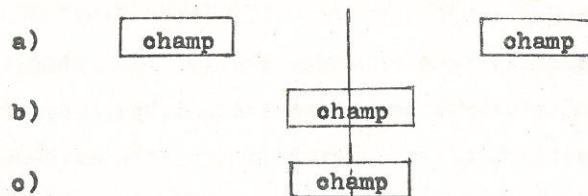
pour un signifié analogue, avec "vetulus" : *m i l e s*, *r e x*, *m a g i s t e r* etc. appartiennent de ce fait à la même classe, différente de la classe à laquelle appartiennent *q u e r c u s*, *c a n i s*, *a q u i l a* etc. Pour les substantifs, on peut, par exemple, établir des classes telles que "êtres vivants", "choses" et, à l'intérieur de la classe "êtres vivants", par exemple, des classes telles que "êtres humains", "êtres non-humains" etc. Pour les adjectifs, on a des classes telles que "positif", "négatif", qui justifient des combinaisons copulatives du type "bello e buono" ("grande e grosso", "piccolo et brutto", etc. : adjectifs appartenant chaque fois à la même classe), ou bien des combinaisons adversatives du type "povero ma onesto" (adjectifs appartenant à des classes différentes). Pour les verbes, il y a, par exemple, les classes bien connues des transitifs et des intransitifs (éventuellement avec toute une série de sous-classes). Mais on peut établir aussi des classes verbales différentes. Par exemple, sur la base d'un classème de direction par rapport à l'agent de l'action, l'on peut établir la classe des verbes "adlatifs" (*a c h e t e r*, *r e c e v o i r*, *p r e n d r e*, *s a i s i r* etc.) et celle des verbes "ablatifs" (*v e n d r e*, *d o n n e r*, *l a i s s e r*, *l â c h e r* etc.).

En ce qui concerne les classes, l'on peut se demander si elles appartiennent au lexique ou bien à la grammaire. A notre avis, il y a des classes qui appartiennent évidemment au lexique, puisqu'elles impliquent des combinaisons lexicales qui leur sont propres et qu'elles se distinguent des classes grammaticales proprement dites. Ainsi, par exemple, all. *M e n s c h* est un masculin en grammaire tandis qu'il est terme "neutre" (s'appliquant aussi bien aux hommes qu'aux femmes) du point de vue lexical; *M a n n* est masculin aussi bien dans la grammaire que dans le lexique, et *W e i b* *M e d c h e n* sont des neutres en grammaire mais des féminins du

lexique (ce qui justifie des constructions telles que *das Mädchen mit ihren Brüdern*).

D'autre part, il faut faire la distinction entre les classes déterminantes et les classes déterminées. Les classes déterminantes sont des classes caractérisées par des classèmes, tandis que les classes déterminées sont des classes caractérisées par des traits distinctifs tels que "se rapportant à la classe X". Ainsi, par exemple, roum. *afinșura - a se mărita*, napol. *inzurarse - a ce a rarse* appartiennent à des classes déterminées par les traits distinctifs "pour la classe des hommes", "pour la classe des femmes"; *mourir - crever*, *bouche - gueule*, *main - patte*, *Mund - Maul* etc. appartiennent à des classes déterminées par les traits distinctifs "pour des êtres humains" et, respectivement, "pour des animaux". Ceci permet des classements des lexèmes classématiquement déterminés, selon les classes déterminantes avec lesquelles ils se combinent. Ainsi, par exemple, les adjectifs peuvent être classés, par rapport aux classes déterminantes "êtres vivants" - "choses", tout d'abord en adjectifs sensibles et en adjectifs insensibles à ces classes; les adjectifs sensibles à ces classes déterminantes peuvent être classés en adjectifs exclusifs d'une classe (par ex. *inteligent*, qui ne s'applique pas aux choses, sauf s'il s'agit de l'activité expressive des êtres vivants) et en adjectifs différenciés selon les classes (par exemple, *roux* par rapport à *rouge*, ou *blond*, par rapport à *jaune*).

3.4. Les classes et les champs peuvent se trouver dans un des trois types de rapports suivants :



Dans le premier cas, un champ lexical appartient dans sa totalité à une classe. Par exemple, "homme", "femme", "enfant", "garçon", "fille" etc. constituent un champ appartenant dans sa totalité à la classe des "êtres humains". Dans le second cas, un champ se trouve à l'intersection entre deux classes. Ainsi, par exemple, "acheter" et "vendre" appartiennent au même champ mais se trouvent séparés par les classèmes "adlatif" / "ablatif". Dans le troisième cas, un lexème se trouve aussi à l'intersection de deux classes, mais il est insensible à la différence classématique, s'employant indifféremment dans l'une ou dans l'autre classe. C'est, par exemple, le cas de fr. *louer* qui peut être aussi bien adlatif qu'ablatif, tandis que l'allemand fait dans ce cas une différence classématique analogue à celle que le fr. fait pour *acheter* et *vendre* (*mieten - vermieten*). Dans le cas d'un lexème insensible à la différence de classe, sa valeur classématique ne se révèle que par le contexte (cf. roum. *imprumuta cuiva*, "prêter à quelqu'un", *imprumuta de la cineva*, "emprunter").

3.5. Les structures secondaires. Les structures secondaires correspondent au domaine traditionnel de la formation des mots. Du point de vue lexématique, elles se distinguent par le fait qu'elles impliquent toujours la transformation irréversible d'un terme primaire existant en tant que lexème de contenu et d'expression dans la langue. C'est-à-dire qu'un terme primaire reçoit une détermination grammaticale et, avec cette détermination grammaticale implicite, il est rendu de nouveau au

lexique (dans le sens qu'il peut recevoir les déterminations grammaticales explicites des termes primaires). Ainsi, par exemple, *maisonnette* implique une détermination grammaticale de *maison* mais, en même temps, c'est un terme qui peut entrer dans toutes les catégories grammaticales propres du terme *maison*.

On peut distinguer trois types de structures secondaires, selon la détermination grammaticale du terme primaire qu'elles impliquent, à savoir : la modification, le développement et la composition.

3.5.1. La modification correspond à une détermination grammaticale "inactuelle", c'est-à-dire, à une détermination qui n'implique pas une fonction spécifique (dans la phrase) du terme primaire modifié. En général, il s'agit d'une quantification du terme primaire. A cette structure correspondent par exemple les formations diminutives, les collectifs, les verbes à formation préfixale (par exemple : *maison-maisonnette*, *cavallio-cavallino*, *rufus-gubrufus*, *crier-criailler*, *pleurer-pleurnicher*, *rouge-rougeâtre*, *quercia-querceto*, *venir-revenir*, *voir-prévoir*).

3.5.2. Un développement correspond à une détermination grammaticale impliquant une fonction spécifique du terme primaire dans la phrase. Ainsi, par exemple : *beau* + fonction prédicative → *beauté* ("le fait d'être beau"); *partir* + fonction prédicative → *départ* ("le fait de partir"); *rouge* + fonction d'épithète → *le rouge*; *en barque* → *embarquer*; *de la barque* → *débarquer*. Comme on le voit, un développement implique toujours le changement de catégorie verbale d'un terme primaire.

Un terme développé peut constituer à son tour le point de départ d'un nouveau développement. Dans ce sens l'on peut constater dans les langues des développements en série parfaitement identifiables dans les cas où il y a parallélisme entre l'expression et le contenu. Par exemple : *riche* → *enrichir* → *enrichissement*, *nation* → *national* → *nationaliser* → *nationalisation*.

L'existence du développement en série en tant que procédé permet qu'on saute des étapes, c'est-à-dire qu'on crée des termes successifs sans que le terme impliqué antérieur existe effectivement dans la norme de la langue. Ainsi lat. *barbatus* implique, du point de vue du système de la langue, un verbe *barbare* ("doter d'une barbe") qui, à ce qu'il paraît, n'a jamais été créé. C'est-à-dire que le développement impliqué dans ce cas a été : *barba* → (verbe) → *barbatus*. De même esp. *desdichado* implique un verbe <sup>x</sup> *desdichar*, qui n'existe pas. C'est précisément l'orientation définie et à sens unique du développement qui permet de constater les lacunes dans les séries développées, du point de vue du système linguistique effectivement réalisé.

Le développement implique en outre à chaque étape une "déconcentration" de la signification. Ainsi, par exemple, it. *d'inverno* signifie "appartenant à l'hiver" (cf. *giornata d'inverno*), tandis que le terme développé *invernale* signifie aussi bien "appartenant à l'hiver" que "semblable à ce qui appartient à l'hiver" (cf. *giornata invernale*). Charles Bally distinguait à cet égard entre dérivation grammaticale (*chaleur tropicale* = "chaleur des tropiques"; *héroïne cornélienne* = "héroïne de Corneille") et dérivation sémantique (*chaleur tropicale* = "chaleur analogue à celle qu'on constate aux tropiques";



h é r o f i n e c o r n é l i e n n e = "héroïne semblable aux héroïnes de Corneille"). Or, nous croyons qu'il n'y a pas lieu de faire cette distinction et que l'on n'a affaire dans chaque cas qu'à une valeur de langue, mais à une valeur élargie par rapport à la base du développement.

Le développement partant de bases différentes peut mener à des homophonies tout à fait différentes des homophonies casuelles des termes primaires. Ainsi, par exemple, en français l'on a deux séries homophones m o r t e l - m o r t a l i t é, la première développée à partir du contenu "mourir" ("l'homme est mortel" - "la mortalité de l'homme"), la seconde, à partir du contenu "tuer" ("le coup a été mortel", "la mortalité du coup"). Il faut observer en outre que, puisque le développement implique toujours un emploi déterminé du terme primaire, l'on peut constater des développements différents selon l'acception impliquée de ce terme (cf. par ex. it. f e g a t o → f e g a t o s o, e p a t i o o; t e r r a → t e r r e s t r e, t e r r o s o, t e r r e n o; esp. e s p e r a r → e s p e r a ("le fait d'attendre"), e s p e r a n z a ("le fait d'espérer").

L'on remarquera finalement qu'il peut y avoir combinaison de la modification avec le développement; par ex. it. p a s s e g g i a r e → p a s s e g g i a t a (dév.) → p a s s e g g i a t i n a (mod.); all. g e h e n → d u r c h g e h e n (mod.) → D u r c h g a n g (dév.); fr. v o i r → r e v o i r (mod.) → r é v i s i o n (dév.).

3.5.3. La c o m p o s i t i o n implique toujours la présence de deux éléments de base en rapport grammatical. Il y a deux types de composition, à savoir, la c o m p o s i t i o n g é n é r i q u e (ou "pronominale"), dans laquelle l'un des éléments combinés est un élément générique non identifiable avec un lexème existant dans la langue, et la c o m p o s i t i o n s p é c i f i q u e ou "nominale", dans laquelle les deux éléments im-

pliqués sont des lexèmes. Le premier type correspond à une section de ce qu'on appelle traditionnellement "dérivation" (désignation correspondant toutefois aussi à notre m o d i f i c a t i o n et à notre d é v e l o p p e m e n t). Le second type correspond à ce qu'on appelle traditionnellement "composition" (excepté pourtant la soi-disant composition verbale, que nous classons dans la modification). On a composition générique, par exemple, dans p o m m e → p o m m i e r; l i m ó n → l i m o n e r o; h a n d e l n → H ä n d l e r; l'on a composition spécifique dans des cas tels que k a u f e n + M a n n ("Mann, der kauft") → K a u f m a n n.

Les deux types peuvent du reste se combiner; par exemple : K i n d e r g ä r t n e r i n (compos. spécifique [K i n d e r g a r t e n] + compos. générique); S c h u l l e h r e r (compos. générique [L e h r e r] + compos. spécifique). Le type français et roman c o u p e - p a p i e r représente aussi une combinaison des deux types, puisqu'il implique une composition générique à morphème d'expression zéro (c o u p e r → c o u p e - [équivalent de "coupeur", "ce qui coupe"]) et une composition spécifique (le composé générique c o u p e + p a p i e r).

3.6.o. Les s t r u c t u r e s l e x é m a t i q u e s s y n t a g m a t i q u e s sont des solidarités entre des lexèmes motivées par leur valeur de langue. Dans une solidarité, il y a toujours un terme déterminant et un terme déterminé, ce dernier impliquant en tant que trait distinctif l'applicabilité à la classe ou au champ du terme déterminant, ou bien à ce même terme déterminant en tant que tel. De ce point de vue on peut distinguer trois types de solidarités que nous appelons : a f f i n i t é, s é l e c t i o n et i m p l i c a t i o n.

3.6.1. Dans l'a f f i n i t é, c'est la classe du terme déterminant qui fonctionne en tant que trait distinctif du terme déterminé (celui-ci contient par conséquent un trait distinctif du type "uniquement pour la classe de .."). C'est par exemple le rapport entre la classe "femmes" et lat. n u b e r, entre la classe "êtres humains" et lat. s e n e x, ou bien entre la classe "animaux" et fr. g u e u l e.

3.6.2. Dans la s é l e c t i o n, c'est l'archilexème du terme déterminant qui fonctionne en tant que trait distinctif dans le terme déterminé. C'est, par exemple, le rapport qu'on constate entre all. S c h i f f, Z u g etc. et f a h r e n : S c h i f f, Z u g etc. appartiennent à l'archilexème "véhicule" et f a h r e n signifie précisément "se déplacer dans un véhicule". Puisqu'il y a des champs lexicaux et, par conséquent, des valeurs archilexématiques de différents niveaux, il y a aussi des sélections à des niveaux différents. Ainsi, par exemple, holl. v a r e n est réservé pour le déplacement dans un véhicule flottant (barque, bateau, navire etc.).

3.6.3. Dans l'i m p l i c a t i o n, finalement, c'est tout le lexème déterminant qui fonctionne en tant que trait distinctif dans le lexème déterminé. Ainsi holl. f i e t s e n signifie "se déplacer en bicyclette"; fr. a l e z a n, it. b a i o, roum. r o i b etc. sont des adjectifs qu'on applique aux chevaux; roum. h o l b a t, o l ă - p ă u g s'appliquent respectivement aux yeux et aux oreilles.

3.6.4. Puisque le terme déterminé d'une solidarité implique déjà dans son contenu une partie du lexème déterminant (ou bien ce lexème déterminant tout entier), il peut s'employer à lui seul précisément avec cette implication, même en l'absence du terme déterminant. Ainsi s e n e x peut signifier à lui seul "vieillard" ("personne âgée"), puisqu'il signifie "âgé", pour des personnes"); i c h b i n g e f a h r e n implique un véhi-

cule non spécifié, et u n a l e z a n s'emploie couramment pour u n c h e v a l a l e z a n.

3.6.5. Pour plus de détail sur les solidarités, cf. notre article "Lexikalische Solidaritäten", P o e t i c a 1, 3 (1967), pp. 293-303.

3.6.6 M.B.Pottier admet aussi à cet égard une catégorie qu'il appelle "virtuème", représentée par des combinaisons normales et fréquentes dans l'emploi des lexèmes. Ainsi, il considère que la combinaison m o u e t t e b l a n c h e est un fait de langue, puisqu'il y a une très grande probabilité qu'une mouette soit blanche et que, par exemple, il y a une probabilité très réduite pour qu'une olive le soit. Or, ceci est un fait qui concerne les choses et leurs propriétés objectives, et non par les langues. La fréquence de la combinaison de l'adjectif b l a n c avec le substantif m o u e t t e est en réalité un fait concernant les mouettes, et non pas la langue française, puisque "blanc" ne contient pas le trait distinctif "pour les mouettes". C h e v a l a l e z a n, par contre, est un fait de langue, puisque a l e z a n implique dans son contenu précisément l'applicabilité exclusive aux chevaux. Il est vrai que c h e v a l v e r t, c h e v a l b l e u peuvent être des combinaisons plus rares que c h e v a l b l a n c, mais ceci n'a rien de linguistique, puisque "blanc" n'est pas linguistiquement solidaire avec "cheval", et "vert", "bleu" ne sont pas linguistiquement déterminés comme "non-applicables aux chevaux". Il faut, par conséquent, distinguer soigneusement les solidarités lexicales proprement linguistiques (motivées par le contenu même des lexèmes) et les combinaisons déterminées par les propriétés objectives ou attribuées de la réalité extralinguistique.